



Membre de

CLADEM
Comite Latino-
Americano para la
Defensa de los Derechos
de la Muyer

COMPA
Convergencia de
Movimientos de los
Pueblos de Americas

CONAP
Coordination Nationale
de Plaidoyer des Droits
des Femmes

FDIM
Federacion Democratica
Internacional de la
Muyer

MMF
Marche Mondiale des
Femmes de l'an 2000

PAPDA
Plateforme Haïtienne de
Plaidoyer pour un
Développement
Alternatif

Les cinq axes
d'intervention
de la SOFA:

- Lutte contre la
Violence faite aux
femmes
- Santé des Femmes
- Lutte contre la
féminisation de la
pauvreté
- Participation des
femmes dans les
instances de pouvoir
et de prise de décision
- Développement
Organisationnel

A travers ces axes,
des programmes
d'éducation-actions
sont engagés tels:
Clinique Fanm SOFA
offrant des services
aux femmes de quartiers
populaires, 21 centres
d'accueil en appui aux
femmes victimes de
violence, des moulins à
grains dans 4 communes
du Département de
l'Artibonite

Solidarite Fanm Ayisyen SOFA

COMMUNIQUÉ

Le Parlement Symbolique des Femmes une expérience inédite qui donne le ton

La Solidarite Fanm Ayisyen - SOFA tient à souligner à l'attention des secteurs sociaux, des organisations politiques démocratiques, du mouvement progressiste haïtien et de la population haïtienne en général que, **le 14 novembre 2013, les deux (2) importantes Avant-propositions de lois issues du Parlement Symbolique des Femmes-PSF, ont été remises respectivement au Président de la Chambre des Député-e-s et au Président de la Commission Anti-corruption, Droits Humains et Ethique du Sénat.**

Cette remise officielle a été faite par une délégation composée d'une vingtaine de membres d'organisations, entre autres SOFA¹, Kay Fanm, EnfoFanm, Fanm Yo La, MOUFHED², FASHA³, RNDDH⁴, IMED⁵, Fanm Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen.

Le Président de la Chambre des Député-e-s s'engage à inscrire ces deux Avant-propositions de lois dans le Menu législatif à la prochaine rentrée parlementaire, en Janvier 2014.

Un comité plus restreint composé des membres des organisations parties prenantes du processus du PSF est constitué en vue de travailler à la finalisation de ces deux Avant-propositions de lois conjointement avec les Parlementaires pour que celles-ci, soient votées et promulguées en mars 2014 conformément aux souhaits de la Députée Marie Guerda B. Benjamin de la Circonscription Savanette/Quartier Baptiste.

Ces Avant-propositions de lois traitent respectivement du principe d'Egalité Femme/Homme ainsi que de l'application du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC).

L'idée d'une **Loi sur le principe d'égalité** part de la conviction et de la détermination des féministes haïtiennes à agir sur le comportement de tous les secteurs de la société pour faire échec au système patriarcat. Un système qui véhicule des stéréotypes sexistes et qui justifie la subordination, la domination, la discrimination des femmes. La loi sur le principe d'Egalité Femme/Homme, à travers les dispositions proposées, devra favoriser légalement l'intégration, la participation et l'implication des femmes dans tous les espaces de prise de décision et à tous les échelons politiques

¹ SOFA : Solidarite Fanm Ayisyen

² MOUFHED : Mouvement des Femmes Haïtiennes pour l'Education et le Changement

³ FASHA : Femmes Haïtiennes Aveugles en Action

⁴ RNDDH : Réseau National de Défense des Droits Humains

⁵ IMED : Institut Mobile d'Education Démocratique

Une Loi d'application du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels, rentre dans notre vision exprimée lors du PSF, d'établir un modèle de développement intégral qui prend en compte à la fois la dimension sociale et économique et qui met en place des mécanismes devant favoriser l'articulation entre les divers secteurs intervenant dans ce domaine. Les dispositions prévues dans cette loi devraient permettre la diminution considérable du taux de mortalité maternelle dû à la malnutrition des femmes enceintes ; de meilleures conditions de travail dans le secteur agricole particulièrement l'égalité salariale pour un travail équivalent et à la sécurité sociale; l'augmentation du revenu des femmes avec l'amélioration de la méthode de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires, l'autonomie financière des femmes avec l'accès aux ressources notamment la terre et leur contrôle.

Il faut rappeler que le Parlement Symbolique des Femmes-PSF tenu le 16 octobre dernier, a permis à une trentaine d'organisations de femmes de démontrer par l'exemple, la détermination des femmes à changer les structures de pouvoir en vertu de l'idéal féministe « faire la politique autrement ».

Il a constitué une école de préparation des leaders communautaires dans leurs démarches à se porter candidates et s'assurer de leur réussite aux prochaines joutes électorales. Le Parlement Symbolique des Femmes –PSF a suscité encore beaucoup d'espoir

Le Président de l'Assemblée Nationale, lui-même, à l'ouverture de la cérémonie du PSF, le 16 octobre écoulé, n'a-t-il pas déclaré que :« *le pouvoir des femmes, c'est le pouvoir de la majorité, c'est le pouvoir du peuple, le pouvoir de la démocratie, le pouvoir du changement, le pouvoir du renouvellement de la vie* » avant de souhaiter que ces parlementaires symboliques reviennent au pouvoir législatif comme des Députées et Sénatrices réelles?

Tout compte fait, avec le Parlement Symbolique des Femmes, le Mouvement féministe haïtien a donné le ton en vue de la construction d'une société basée sur la justice sociale rompant définitivement avec des politiques publiques inspirées du néolibéralisme. **Nous les féministes, sommes déterminées plus que jamais à poursuivre notre mobilisation et notre plaidoyer pour doter le pays de ces Lois combien importantes pour la société**

Port-au-Prince, 15 novembre 2013

Pour la SOFA


Carole P.P.JACOB

Coordonnatrice du Bureau Exécutif





Kenidd ASCELIN

Resp. Axe Participation des Femmes
Dans les Instances Décisionnelles



Marie Frantz JOACHIM

Coordonnatrice Générale